

Modave/Petit-Modave : fouilles dans la terrasse de la grotte du Trou Al'Wesse

Fernand COLLIN et Marcel OTTE

Depuis 1988 (COLLIN F. & HAESAERTS P., 1988. Trou Al'Wesse (Petit-Modave, province de Liège). Fouilles 1988, *Notae Præhistoricae*, 8, p. 1-14), le Service de préhistoire de l'Université de Liège et l'ASBL Les Chercheurs de la Wallonie poursuivent chaque année un sondage dans la terrasse de la grotte du Trou Al'Wesse avec l'aimable autorisation de la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux (CIBE).

Objectifs de la campagne 1996

- Atteindre les couches profondes évoquées par la littérature du XIX^e siècle, puis le rocher en place, afin d'effectuer la liaison entre la stratigraphie pléistocène (L-M 5, 6, 7, 8) et la stratigraphie holocène (L-M 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17).
- Interpréter la géométrie des dépôts (à titre provisoire).
- Installer deux dosimètres pour effectuer des datations radiométriques dans les niveaux anciens (couches 16 et 17).
- Réaliser un sondage de 10 m² (G-H-I-J-K 18, 19) dans la terrasse et la plaine alluviale (travertin). Dans ces niveaux attribués au Mésolithique récent, des tessons néolithiques anciens ont été découverts en 1988.

Résultats de la campagne 1996

Sondage L-M 5

Le rocher en place. Le rocher a été atteint à plus ou moins 8 m sous le point zéro situé dans le plafond de la grotte. Cette altitude correspond à celle signalée par J. Fraipont en 1896. Cette situation implique l'existence d'un très large (± 7 à 8 m) porche d'entrée à l'époque de la première occupation humaine.

Le «sable de fond de grotte»

Un dépôt de sable jaune (couche 18) d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur repose sur le rocher en place. Ce sédiment contient, dans son interface avec la couche 17, des artefacts moustériens et quelques fragments osseux.

Le niveau moustérien (couche 18)

Déjà atteint en 1995 (COLLIN F. & OTTE M., 1995. Sondages dans la terrasse pléistocène de la grotte du Trou Al'Wesse (Petit-Modave, Province de Liège), *Notae Præhistoricae*, 15, p. 5-10), l'horizon moustérien a été fouillé sur toute son épaisseur (environ 30 cm). Il s'agit d'un horizon de couleur noirâtre contenant autant d'artefacts, de fragments osseux que de petits blocs calcaires très érodés. L'industrie lithique est réalisée principalement en silex noir, mais également sur du silex gris, du grès fin, du quartzite et du chert.

A l'exception de quelques nucléus sur éclats, le matériel lithique est caractérisé par l'extrême abondance de petits éclats de retouche (de 2 à 3 cm de longueur, à talon lisse, rarement facetté) et la présence de nombreux denticulés. A l'exception de ce matériel, seuls quelques grands éclats comparables à l'industrie moustérienne jadis publiée (ULRIX-CLOSSET M., 1975. *Le paléolithique moyen dans le bassin mosan en Belgique*, Wetteren, Universa) ont été aménagés en racloirs (racloir convexe latéral droit, racloir double convergent). Ces éclats furent, dans la plupart des cas, affectés par des retouches, directes ou inverses, situées tant sur l'extrémité distale que – de manière étonnante – sur la face ventrale de la partie proximale. Le problème de l'importance du concassage de ce matériel par piétinement et/ou par des agents mécaniques limite considérablement les possibilités d'interprétation du matériel lithique. Seule l'extension de ce sondage permettra de poser plus objectivement un diagnostic à ce propos.

Le matériel osseux

Le matériel osseux est très altéré et l'aspect taphonomique de l'ensemble est mauvais. Un nombre limité de pièces présentent des fracturations par gélifraction, des fractures à bords irréguliers (obtention de la moëlle) et de traces dues à l'activité de carnivores (essentiellement des hyènes). Néanmoins, l'action de l'eau (BRUGAL J.-Ph., 1994. Introduction géné-